

Hier, les députés ont voté en faveur de l'élargissement des compétences du Neie Lycée

Une première pour l'établissement

Les élèves qui ont entamé leur carrière lycéenne au *Neie Lycée* dans la filière classique auront désormais la possibilité de poursuivre leur cursus jusqu'au bout. Les députés ont adopté hier la création d'un cycle supérieur à la fin duquel les élèves pourront se présenter à l'examen de fin d'études secondaires, faisant ainsi du *Neie Lycée* un lycée à part entière.

Nicolas Anen

■ Dans les années à venir le *Neie Lycée* enverra ses premiers élèves se présenter à l'examen de fin d'études secondaires. Le lycée qui a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 2005 correspond à un projet-pilote, sorte de lycée laboratoire en vue de la grande réforme du secondaire qui attend le prochain gouvernement.

Contrairement aux établissements scolaires traditionnels, les matières y sont enseignées de manière transdisciplinaire.

Chaque élève y a un tuteur tandis que ce sont des équipes composées à la fois d'enseignants et d'éducateurs qui sont à la tête des classes. L'évaluation se fait quant à elle sans notes. Or jusqu'ici, les élèves ne pouvaient accéder qu'à la classe équivalente à la quatrième pour le classique à la neuvième pour le technique.

«Les premières conclusions des évaluations ont été très positives», a noté le rapporteur Fernand Diederich (*LSAP*), expliquant que celles-ci ont mis en avant la forte motivation des élèves comme des parents. Quant à l'efficacité de cet enseignement, des études ont montré qu'il est «comparable» à celui des lycées traditionnels.

Le nouveau cycle, appelé «cycle de formation» suit un double objectif. D'une part, les élèves du *Neie Lycée* devront pouvoir se présenter aux mêmes examens de fin d'études que leurs collègues des autres lycées. D'autre part, les élèves devront approfondir les compétences développées lors du cycle d'orientation.

Des mémoires et des modules

Dans un premier temps, les sections correspondant à celles (A, B, C et D) des lycées classiques seront organisées (ce qui résulte de la demande des élèves actuellement en quatrième). Fernand Diederich a souligné que s'il «s'avère opportun» de créer des cycles de l'enseignement technique cela pourra se faire également. Mais à l'heure actuelle les modules ne sont pas encore prêts.

Car l'enseignement dans ce cycle de formation sera organisé en modules, généralement de deux heures par semaine. L'objectif, comme l'a expliqué Fabienne Gaul (*CSV*), est de pouvoir réunir les élèves lors de l'enseignement de matières plus générales tout en réduisant le nombre de doublément, puisqu'en cas d'échec il pourra être possible de ne refaire qu'un module et non toute l'année. De plus, les élèves devront rédiger un mémoire en travail de groupe en troisième avant d'en refaire un, seuls cette fois, en

deuxième. Le tout afin d'être mieux préparés en vue du bac.

Interpellée par Claude Adam (*Déi Gréng*), la ministre de l'Éducation nationale, a expliqué qu'en 2005, lors de la création du lycée, elle était encore opposée à l'idée de doter le lycée d'un cycle supérieur. «Mais je me suis laissé contaminer par l'enthousiasme des élèves, des parents et des professeurs», a expliqué la ministre, soulignant que la commission évaluative a également suggéré de doter le lycée d'un cycle supérieur ce qui a achevé de la faire changer d'avis. La ministre a également souligné que le projet de loi afin de construire une structure pour le *Neie Lycée* à Mersch a été déposé et qu'elle souhaite que ce texte puisse encore être adopté avant les élections.

A noter que le projet a été adopté à la quasi unanimité, seule Anne Brasseur (*DP*), ancienne ministre de l'Éducation, a voté contre, opposée au projet *Neie Lycée* dans son ensemble.